

# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

CORONAVIRUS (COVID-19)

## Fermeture de certaines installations municipales

SAINT-JEAN-BAPTISTE, LE 13 MARS 2020 – **Afin de limiter la propagation du coronavirus (COVID-19), conformément aux recommandations du gouvernement du Québec et de la Direction de la santé publique, la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste annonce la fermeture au public des installations municipales suivantes :**

- Centre communautaire
- Bibliothèque
- Chalet des loisirs
- Maison des jeunes
- Garage municipal

De plus, toutes les activités publiques non essentielles qui ont lieu dans les installations appartenant à la Municipalité sont annulées, et ce, pour une période indéterminée. Les activités publiques comprennent notamment les activités sociales, récréatives, sportives ou de loisir.

Par ailleurs, les services administratifs dispensés à l'hôtel de ville sont maintenus, et ce, selon les heures habituelles d'ouverture.

« Soyez assurés que la Municipalité suit attentivement les directives gouvernementales au sujet de la pandémie du coronavirus (COVID-19) et qu'elle s'engage à vous transmettre les informations à ce sujet dans les meilleurs délais. », a rassuré la mairesse de Saint-Jean-Baptiste, madame Marilyn Nadeau.

Les citoyennes et les citoyens de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste seront informés lorsque la situation reprendra son cours normal quant à la réouverture de ses bâtiments et de la reprise des activités qui sont offertes dans ces lieux.

La population est fortement invitée à appliquer les mesures d'hygiène et les recommandations gouvernementales visant à diminuer les risques de propagation du virus.

La Municipalité utilisera ses différentes plateformes (page Facebook officielle, site internet et le système d'alerte Citoyen Branché auquel les citoyens peuvent s'inscrire sur le site Internet de la Municipalité) afin de tenir ses citoyens informés de l'évolution de la situation.

-30-